



# Kelou Ar Vro

bulletin municipal de Peumerit n°36 février 2018

## Edito : vers une nouvelle organisation territoriale

L'administration d'un territoire a pour finalité la bonne desserte de la population en services, depuis la naissance jusqu'au départ de cette terre, à un coût raisonnable pour chaque citoyen.

L'échelle communale reste, à plusieurs titres, le maillon de proximité indispensable : école maternelle et primaire pour une éducation proche des familles, services administratifs et techniques de premier niveau, garants d'une bonne réactivité. De même, la proximité des élus communaux rend aisées pour les habitants toutes demandes de renseignements ou d'actions à mener.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) renforce le rôle des intercommunalités à mesure que l'Etat se désengage des services à la population.

Les communes, dont les marges financières se sont réduites, ont déjà transféré de nombreuses compétences techniques vers les communautés : eau, assainissement, déchets..., jusqu'à l'instruction des documents d'urbanisme désormais intercommunautaire (permis de construire, déclarations de travaux...), puisque gérée par la communauté des communes du Pays Bigouden Sud. L'Etat incite par ailleurs au regroupement des communautés de communes.

En parallèle, les besoins de la population dépassent aujourd'hui largement un territoire communal : en trente ans, le bassin de vie s'est élargi entre le lieu de travail et le lieu de résidence, chacun se dirige vers les communautés alentours pour les services médicaux, les loisirs, la consommation... Ces nouvelles habitudes de vie ne doivent-elles pas guider le périmètre des futures collectivités ? L'Etat va dans ce sens et in-

cite fortement au regroupement des collectivités territoriales.

La question de la représentation des petites communes rurales dans une entité plus large se pose alors. Les huit cents habitants de Peumerit, avec aujourd'hui deux représentants à la CCHPB, ne disposeront à l'avenir que d'un seul élu, sans que celui-ci soit présent au futur bureau communautaire, instance où sont choisies les orientations.

Le bureau communautaire du Haut Pays Bigouden s'est prononcé à l'unanimité sur une future communauté de communes de l'Ouest Cornouaille, associant le Cap Sizun, le pays de Douarnenez, le Pays Bigouden Sud et le Haut Pays Bigouden, et anticipe ainsi une décision de découpage que pourrait prendre le Préfet faute d'accord.

Même si rien n'est acté à ce jour, il convient déjà de travailler à un projet de territoire où la ruralité ne soit pas oubliée au profit des pôles plus urbains.

C'est là qu'apparaît l'intérêt des communes nouvelles, groupements de plusieurs communes, qui conserveraient de la proximité avec les habitants et disposeraient de suffisamment de représentants pour peser à l'échelon communautaire. Ce contre-poids politique des zones rurales éviterait à celles-ci de servir uniquement de nouvelle assiette fiscale pour financer les projets des pôles.

La future organisation territoriale nécessite un débat de fond et les administrés doivent y être associés durant les deux années qui restent à courir dans ce mandat. A nous de conduire la réflexion et préparer un projet à soumettre lors des échéances électorales de 2020 pour que les nouveaux élus aient toute légitimité pour agir.

Jean-Louis Caradec

Durant l'année écoulée, différents travaux ont vu le jour, principalement le ravalement des façades des bâtiments communaux : mairie, école, salle polyvalente, bibliothèque.

Les travaux de maçonnerie réalisés n'ont sûrement pas échappé à la vigilance des administrés : murets du lotissement de Parc Geot, de la mairie et de la bibliothèque.

En 2018, divers autres travaux sont prévus dans la commune et notamment au lotissement de Parc Geot, avec les enrobés et l'éclairage.



## Comité des fêtes

Le comité des fêtes a vu le jour au mois de septembre.

L'idée de fonder ce comité est venue suite au projet de fusion des clubs de foot *Joyeuse Sportive* et *FC Bigouden*. La Joyeuse Sportive organisait l'une des manifestations phare de l'agenda associatif peumeritois : le fest-noz de l'été. Le nouveau comité des fêtes va donc prendre le relais du club de foot pour l'organisation de ce grand rendez-vous festif communal. La nouvelle association compte d'anciens membres du club de foot qui apporteront leur expérience et leur énergie pour son bon déroulement.

En attendant, le comité des fêtes, aussi jeune soit-il, n'a pas chômé puisqu'il a coordonné les efforts des bénévoles lors du Téléthon 2017, organisé en partenariat avec plusieurs associations peumeritoises et tréogatoises. Quelques-uns de ses adhérents se sont également mobilisés le soir du 31 décembre pour organiser le traditionnel bal de la Saint-Sylvestre, à la salle polyvalente. Un bal jadis proposé, lui aussi, par les Joyeux.

Les personnes qui souhaitent rejoindre l'équipe du comité des fêtes seront les bienvenues, ne serait-ce que pour donner un coup de main lors des événements et peuvent s'adresser en mairie.

## Bibliothèque

Depuis plus de trente ans qu'elle existe, la bibliothèque municipale n'a cessé de renouveler et d'étoffer sa collection d'ouvrages.

En plus de donner accès à moindre coût à des milliers de livres, une centaine de DVD et des disques par dizaines, adhérer à la bibliothèque permet la consultation gratuite des *Ressources en lignes* : presse nationale, magazines et autres jeux éducatifs sont ainsi accessibles d'un clic de souris depuis n'importe quel ordinateur. Ce service permet également de visionner documentaires et films récents en VàD (Vidéos à la Demande).

En outre, forts du soutien de la municipalité, les bénévoles peuvent régulièrement proposer des nouveautés aux abonnés. Et si vous ne trouvez pas votre bonheur dans les rayons, n'hésitez pas à proposer aux bénévoles vos références, afin qu'ils puissent au mieux orienter leurs achats.

Par ailleurs, certains ouvrages, disques ou films difficiles à trouver dans le commerce sont disponibles auprès de la Bibliothèque du Finistère qui a mis en place un système de navette mensuelle permettant de fournir le titre demandé sous deux mois (sous réserve que le support soit disponible, naturellement). Il suffit d'en faire la demande aux bénévoles lors des permanences d'ouverture.

Celles-ci ont lieu trois fois par semaine : les samedi et dimanche 10h30-12h ; le lundi 16h30-18h ; le mercredi 17h30-19h.

## État civil

### Mariage

17/07/17 KERVINIO Yann et MODUBA IDZUMBUIR Irène (LESMADEC)

02/09/17 LE CORRE Stéphane et LE DREZEN Jeannine (DERLES)

23/09/17 LOPERE Laurent et PICHOWICZ Caroline (HENT AR ROZ)

### Décès

29/8/2017 Thérèse, Anna PLOUZENNEC, épouse CARADEC, Brémillec

05/10/2017 Jean TANGUY, Lotissement de Bremphuez

01/12/2017 Juliette PÉRENNOU, épouse TANGUY, Hent Bihan ar Roz

9/01/18 : Kevyn BOYD, Lotissement du Roz

28/01 2018 : Annemarie DEBUS, épouse GUNAWARDENA, Hent ar Mor

28/01/2018 : Sarathchandra GUNAWARDENA, Hent ar Mor

### Naissances

ULLOIS Aëlys – 25/01/18 – LOT PARC GEOT

GUISELIN Achille – 18/12/17 - DERLES

QUINQUIS Bleuenn – 22/11/17 – LOT KER-VEIN

NEVEU Luna – 03/11/17 – COAT PENGUILLY

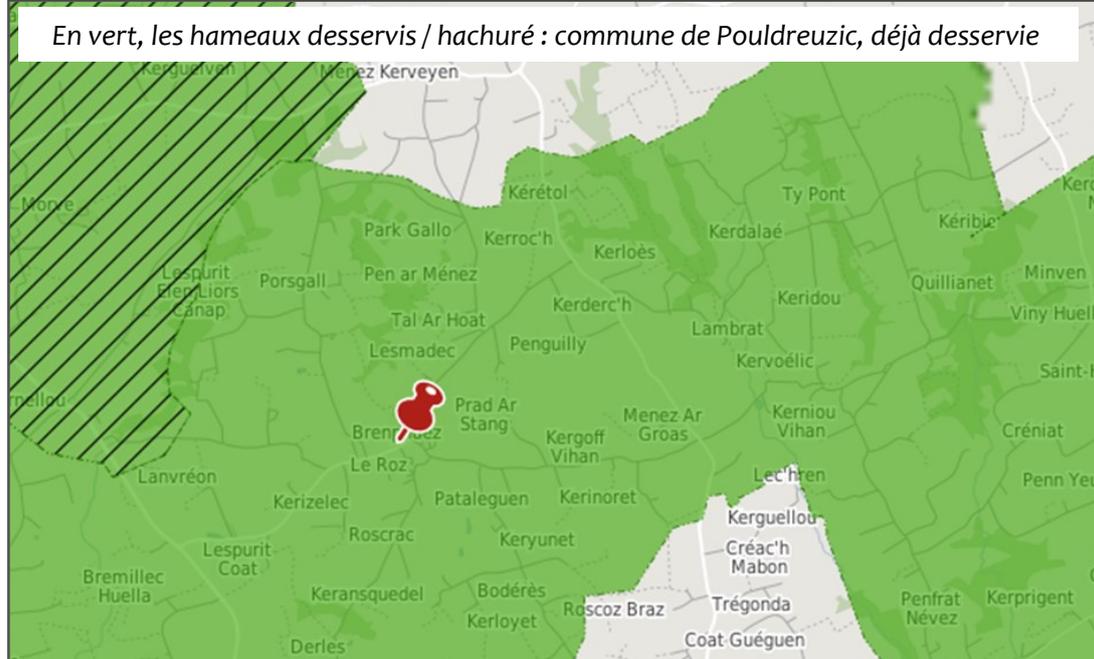
GUIVARCH Gabin – 16/10/17 – BREMILLEC

SAINT PIERRE Sohann – 04/10/17 - DERLES

POULAIN Adèle – 09/06/17 – PEN AR ROZ

## Le Très Haut débit en communications électroniques en 2019

La commune de Peumerit, dans le prolongement des travaux sur Pouldreuzic, Plovan et Tréogat sera desservie en fibre optique jusqu'à chaque habitation en 2019. Les travaux sont menés dans le cadre du projet « Bretagne Très Haut Débit » porté par le syndicat mixte Mégalis Bretagne. La fibre permettra un débit de 100 méga octets, contre 3 à 18 possibles aujourd'hui sur la commune. Un vrai atout pour les années à venir au regard de l'évolution du numérique et des métiers de l'informatique qui pratiquent le travail à distance.



Un vrai atout pour les années à venir au regard de l'évolution du numérique et des métiers de l'informatique qui pratiquent le travail à distance.



**Déchets :** on note une recrudescence d'incivilités et d'irrespect.

Malgré l'installation des containers à ordures ménagères et de colonnes de tri des emballages, on retrouve des couches, des courriers nominatifs, des bouteilles en verre et détritiques variés. Ces déchets sont posés à même le sol, à côté des containers, alors que ceux-ci ne sont pas remplis.

Ainsi, on retrouve dans la nature des déchets qui devraient être déposés en déchetterie ou dans la poubelle en sacs fermés.

**Merci à tous d'être vigilants sur la gestion des déchets que vous produisez !**

### Le comité des fêtes

samedi 7 juillet : soirée moules frites suivie du Fest noz avec Startijenn / Louise Ebrel et Ifig Flatres

week-end du 7 et 8 décembre : le comité des fêtes participe à l'organisation du Téléthon avec la commune de Tréogat

lundi 31 décembre : bal de la Saint-Sylvestre à la salle polyvalente

### L'Association des parents d'élèves

dimanche 10 juin : repas suivi d'un après-midi jeux

### La chasse

dimanche 1er juillet : concours de chien d'arrêt suivi d'un repas champêtre et concours de galoche à la chapelle Saint-Joseph

### Le FC Bigouden

samedi 24 février : repas ragoût de choux sur place ou à emporter à la salle polyvalente de Peumerit

jeudi 10 mai : tournoi de foot au stade de Peumerit

### LE CCAS

dimanche 9 septembre : après-midi jeux de société à la salle polyvalente

### Les amis de la chapelle Saint-Joseph

fin avril : pardon à la chapelle

### Galoche

mercredi 1er mai : concours du club – ouvert à tous

samedi 21 juillet : challenge J. Le Borgne, Groupe 2 – réservé aux licenciés adultes

mercredi 1er août : concours du jubilé – ouvert à tous

## Agenda



Façades de la mairie et de la salle polyvalente refaites à neuf.

Petit muret en pierres nettoyé et arasé. Il est prévu d'y mettre des jardinières en remplacement des plantations incrustées dans le muret qui demandaient un entretien important et fanaient trop vite.

Travaux des murets réalisés par André LE DONGE



### Pour une école ambitieuse

Depuis de nombreuses années, la collectivité de Peumerit fait beaucoup pour l'école et entend continuer son appui dans diverses directions.

La rénovation des peintures extérieures est venue redonner un coup de frais aux bâtiments, suite à la réfection de la cour l'an passé.

Dans un autre cadre, le soutien à la rénovation des rythmes scolaires a toujours été de mise avec un choix concerté. L'option choisie a été de proposer 4,5 journées (quatre journées identiques et le mercredi matin) avec des TAP organisés chaque jour à raison d'une heure de 15h30 à 16h30, dès la rentrée 2013.

C'est la raison essentielle soutenue par l'équipe enseignante et les élus à la satisfaction de nombre de parents et enfants.

Le 6 février, une commission scolaire s'est réunie pour peser les atouts de la réforme engagée sur laquelle toutes les communes alentours sont revenues. Des inquiétudes demeurent sur le sujet et l'APE a pris l'initiative de sonder parents et enfants sur les divers avis. Il en ressort principalement un souhait de continuité.

Le conseil municipal du 20 février s'est prononcé quant à lui (9 voix pour et 3 abstentions) sur la continuité de notre organisation actuelle ainsi que le conseil d'école du 22 février.

Bien entendu, ce dispositif qui permet l'apprentissage des fondamentaux sur cinq matinées, reste difficile à organiser et à financer. Le soutien de l'état (90€/enfant) et de la CAF, au travers de notre structure ALSH, nous permet d'équilibrer le budget.

La qualité des animations du personnel communal et des animateurs extérieurs devra être maintenue, voire améliorée. Cette mission sera dévolue à Guillaume Bourcier qui prend la direction de notre accueil de loisirs à compter de la rentrée de février.

## Un club de handball sur le Haut Pays Bigouden

La construction de la salle multifonctions à dominante sportive au stade du Leurré va conforter la dynamique associative existante et donner un nouvel élan à la pratique du sport sur le territoire.

Des initiatives se dessinent autour de la création d'un club de handball du Haut Pays Bigouden. C'est le plo-gastellois Simon Vallée, qui est à l'origine de ce projet. Très déterminé, il cherche ainsi à faire connaître et partager sa passion à travers la mise en place d'une association au rayonnement intercommunal.

Vous pouvez le contacter au 02.98.54.58.80 ou par mail à : [simon.breganze-vallee@orange.fr](mailto:simon.breganze-vallee@orange.fr)

## Fermeture de la mairie au public le mardi après-midi

Pour faciliter l'organisation des services une demi-journée de travail sans ouverture au public a été mise en place.

Il s'agit du **mardi après-midi**.

Les deux agents seront présentes et répondront au téléphone et aux courriels.

## Commémoration du 11 novembre 1918

Cette année verra la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Cent ans que la première guerre mondiale prenait fin. A cette occasion, l'équipe municipale souhaiterait présenter des documents de cette période. Si vous souhaitez participer à notre commémoration en prêtant des documents ou toute information en votre possession, merci de vous faire connaître en mairie au plus tôt.

## Animations à domicile

Vous êtes seul(e), vous avez plus de 60 ans et souhaitez partager une activité que vous aimez et qui vous fait plaisir. Alors contactez Elisabeth, animatrice, qui vous proposera des animations adaptées à vos souhaits afin de vous redonner du plaisir et de la gaieté. Les séances sont gratuites selon le thème et uniquement sur rendez-vous. Elisabeth est joignable au **02.98.54.45.17** (Résidence Parc An ID) ou par courriel à

[animatriceadomicile@cchpb.com](mailto:animatriceadomicile@cchpb.com).

## Petit à petit, le lotissement de Parc Géot se remplit

Quatre nouvelles constructions ont vu le jour en 2017, toutes pour des résidences principales et acquises par de jeunes ménages. Des contacts sont en cours pour la vente de nouveaux lots. Rares sont les lotissements communaux permettant un accès à pieds à l'école, au commerce et aux équipements de jeux du centre bourg. Avec le très haut débit, la proximité de Quimper et de la mer, des pôles de Pont l'Abbé et de Douarnenez, ce lotissement, aux prix abordables, a tout pour séduire les nouveaux arrivants.

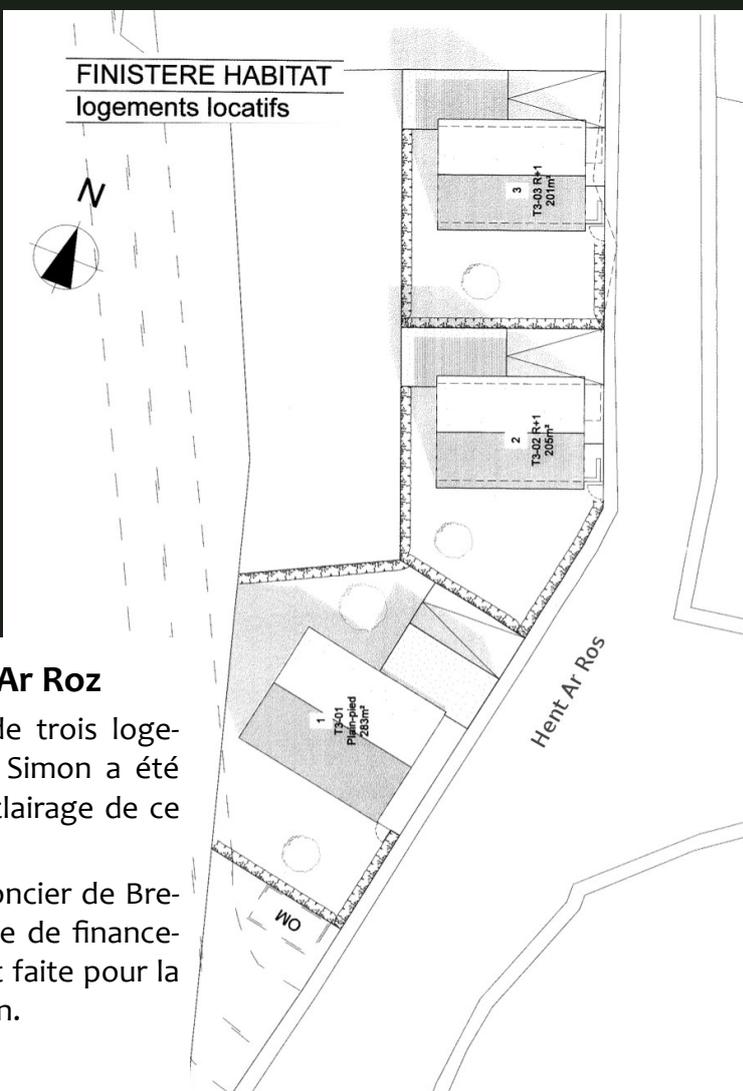
Parlez-en autour de vous !

## Rénovation de la friche de centre bourg, Hent Ar Ros

Le dossier progresse et un projet de construction de trois logements par Finistère Habitat sur l'ancienne propriété Simon a été présenté aux élus. Le plan ci-joint vous apporte un éclairage de ce que sera ce quartier après les travaux.

La commune, par le canal de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, a acquis cette propriété en 2015. Une demande de financement auprès du Conseil Départemental et de l'Etat est faite pour la démolition et la préparation du site pour la construction.

Ce projet sera mené en 2019.



Directeur de publication : Jean-Louis Caradec  
 Mairie de Peumerit  
 1, Hent Jean Cariou 29710 Peumerit  
 Messagerie :  
 mairie.peumerit@wanadoo.fr  
 Téléphone : 02 98 82 91 51  
 Site internet : <http://www.peumerit.fr>  
 Numéro de publication : 377CG01



## Horaires de bibliothèque

Lundi : 16h30 18h  
 Mercredi : 17h30 19h  
 Samedi et dimanche : 10h30 12h

## Contact

02 98 82 91 88  
 adresse : place du gingko  
 bibliotheque.peumerit@gmail.com



## Maison de Services au Public (MSAP)

La Maison de Services au Public (MSAP) est installée dans les locaux de la communauté de communes du Haut Pays bigouden. Ce nouveau service a pour but de vous informer, de vous accompagner dans vos démarches administratives et de vous orienter si nécessaire vers les services appropriés. Une animatrice est à votre disposition du lundi **au jeudi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h**.

De nombreuses permanences sont également proposées par différents partenaires dans le domaine de l'emploi, du social, de l'habitat et du logement, de l'entreprise, de la justice et du droit :

**MISSION LOCALE** : sur RDV le mardi, mercredi et jeudi **02.98.66.12.81**

**ACTIVE** (Action territoriale pour l'Insertion, la Formation et l'Emploi) : sur RDV et sur prescription du Pôle Emploi – le mercredi et le jeudi **02.98.64.80.20**

**CDAS** (Centre Départemental d'Action Sociale) : assistante sociale sur RDV le jeudi matin **02.98.66.07.50**

**ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : le 1<sup>er</sup> mercredi AM /mois, sur RDV de 14h – 15h études de financement **02.98.46.37.38** et sans RDV de 15h à 17h pour des consultations juridiques, fiscales et financières

**ESPACE INFO ENERGIE** : sur RDV le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois **02.98.64.46.61**

**CITEMETRIE** (Aide pour l'amélioration de l'Habitat) : sans RDV le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 09h à 12h **02.98.50.53.94**

**AGORA JUSTICE** (Accès aux droits, aide aux victimes) : sur RDV une fois tous les 2 mois **02.98.52.08.68**

la **CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DU FINISTERE** : sur RDV 2 lundis par mois **02.98.76.46.46**

**Espace public numérique** : En libre accès ou accompagné : Pôle Emploi, CAF du Finistère, FEPEM (Fédération des particuliers employeurs de France), T'es C@P.

N'hésitez pas à solliciter ce service pour toutes interrogations. Information disponible en mairie, à la communauté de communes au **02.98.54.49.04**.

